

2018 Rapport annuel d'activité



« Moi je t'offrirai
Des perles de pluie
Venues de pays
Où il ne pleut pas »

Jacques Brel

Khen gris à queue rouge

SOMMAIRE :

	Page
Editorial	2
I - Présentation du Syndicat	3
II - Fonctionnement du Conseil Syndical	9
III - Finances	10
IV - Prix du service	12
V - Facturation 2018	14
VI - Bilan des Abonnements	15
VII- Bilan des consommations	16
VIII- Rendement du réseau de distribution	17
IX - Incidents sur le réseau	22
X - Qualité et sécurité du réseau	22
XI - Qualité de l'eau distribuée	23
XII- Investissements 2018	25
Annexes : Bilan qualité 2018	

Editorial

Le rapport, établi en application des Articles L – 2224 et D 2224 -1 à D 2224 – 5 du code général des collectivités territoriales, présente l'activité du service public de l'eau potable du syndicat pour l'exercice 2018.

Il comprend les caractéristiques techniques, indicateurs de performances et détails financiers exigés par le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, et l'arrêté d'application daté de ce même jour.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable est un document important car il permet de revenir sur les faits marquants d'une année d'activité tout en rappelant les missions essentielles du service.

Ce rapport répond à un besoin d'information, une volonté de transparence et d'explication afin que les usagers comprennent les choix stratégiques des élus, qu'ils soient informés des travaux réalisés et qu'ils sachent où va l'argent des factures d'eau.

Ce rapport qui est avant tout un outil de communication destiné aux élus et aux administrés a été élaboré en collaboration avec les équipes techniques et administratives du syndicat.



Annie Pollard-Boulogne, Présidente



Bureau du Syndicat des Eaux Le Pouzin

I-Présentation du Syndicat

Service en Régie Directe pour 17 communes :

Alissas, Baix, Chomérac, Cruas, Flaviac, Le Pouzin, Meysse, Rochemaure, Rochessauve, Rompon, St Bazile, St Julien en St Alban, St Lager-Bressac, St Martin Sur Lavezon, St Pierre la Roche, St Symphorien Sous Chomérac, St Vincent de Barrès

Le syndicat s'étend sur 23 264 hectares.

Pour l'année 2018 : 23203 Habitants.

11 724 Abonnés.

Ressources :



- Puits dans la nappe phréatique de la Payre sur la commune du Pouzin :

75 % de la ressource pour 13 communes.

Autorisation : 8 000 m³/jour.

Arrêté préfectoral du 12/08/1997

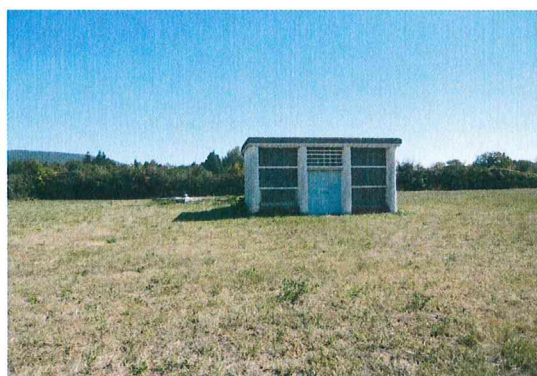


-Les Sources du Lac sur la commune de Rochessauve :

25 % de la ressource pour 13 communes.

Autorisation : 1 200 m³/jour

Arrêté préfectoral du 31/12/2002



- Captage de fourmier sur la commune de Meysse :

Le puits de Fournier alimente les réseaux distincts des communes de Meysse et de Rochemaure.

Autorisation : 2 000 m³/jour

Arrêté préfectoral du 27/06/2017



-Commune de St Martin sur Lavezon :
Captage de Champeaux autorisation de 9 m³/jour
Captage des Bouviers autorisation de 5 m³/jour
Autorisation préfectorale du 21/05/2017

(Photo captage de Champeaux)



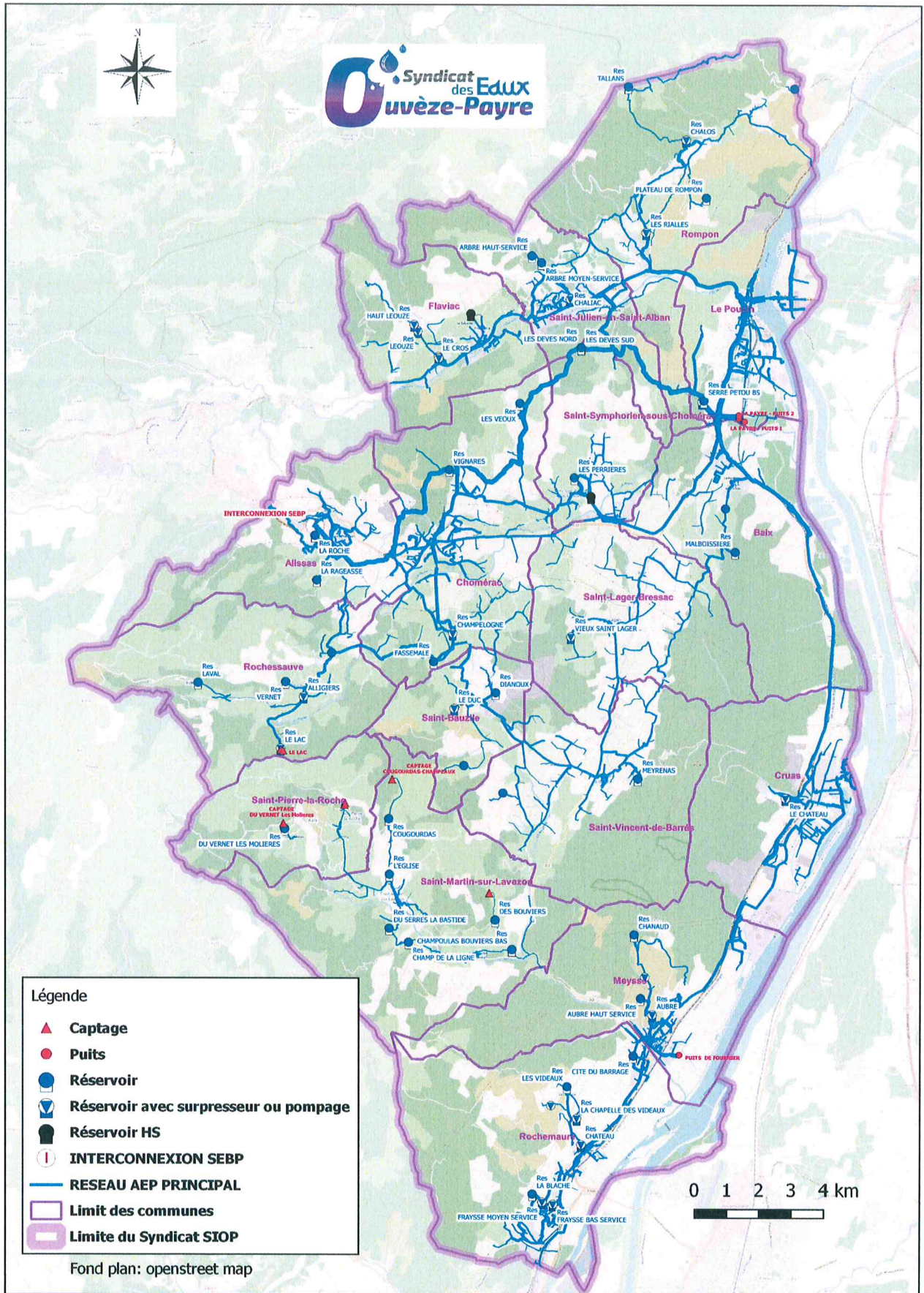
-Commune de St Pierre la Roche :
Captage des Morées autorisation de 81 m³/jour
Captage du Vernet Les Molières 6 m³/jour
Autorisation préfectorale du 21/05/2017

(Photo captage du Vernet)

Pour l'ensemble du territoire du Syndicat :

- 426 Km de réseau
- 57 Réservoirs.
- 35 sites, (24 stations de pompage et 11 surpresseurs).
- Capacité de stockage : 11 457 m³





Légende

- ▲ **Captage**
- **Puits**
- **Réservoir**
- **Réservoir avec surpresseur ou pompage**
- **Réservoir HS**
- ⊕ **INTERCONNEXION SEBP**
- **RESEAU AEP PRINCIPAL**
- **Limit des communes**
- **Limite du Syndicat SIOP**

Fond plan: openstreet map

Le territoire syndical

Réseau syndical :

Le réseau syndical est divisé en cinq principaux services alimentés par les deux ressources du syndicat : (Puits de la nappe phréatique de Payre 75 % de la ressource du syndicat, Sources du Lac 25 % de la ressource du syndicat) qui se décomposent comme suit :

- **Captage de Payre** : Baix, Cruas, Flaviac, Le Pouzin, Rompon, St Julien en St Alban.
- **Captage du Lac** : Alissas, Rochessauve.

Le Moyen Service permet d'alimenter les communes Chomérac, St Bauzile, St Lager Bressac, St Symphorien Sous Chomérac, St Vincent de Barrès par une interconnexion entre les captages de Payre et du Lac, en période estivale et en fonction des besoins.

- **Captage de Fournier à Meysse** : Meysse, Rochemaure.
- **Captage des Morées et du Vernet** : St Pierre la Roche.
- **Captage de Champeaux et de Bouvier** : St Martin sur Lavezon.
- Une exception sur la commune de Rompon pour 5 abonnés, Route du pont des étoiles, alimentés par le **captage Ile de l'Eyrieux**, exploité par la commune de la Voulte (DSP : Veolia)

Quelques faits marquants de l'année :

Intégration des communes de St Martin sur Lavezon et St Pierre la Roche :

Durant l'année 2017, de nombreuses réunions ont permis de concrétiser la demande d'adhésion du syndicat du Lavezon au syndicat Ouvèze Payre. Un nouveau périmètre est donc en place depuis le 1er janvier 2018. Le syndicat Ouvèze-Payre est donc composé de 17 communes.

Lors de la réunion du conseil syndical du 06 février 2018, Madame la Présidente a présenté les nouveaux délégués pour les deux nouvelles communes.

A savoir :

Suite à la délibération n° 2017/058, du 03/10/17 qui accepte l'adhésion des communes de St Martin sur Lavezon et St Pierre la Roche

Suite à l'arrêté préfectoral n°07-2017-12-27-004 du 27/12/2017, mettant fin aux compétences du « Syndicat Intercommunal des Eaux du Lavezon » au 31/12/2017

Suite à l'arrêté préfectoral n° 07-2017-12-28-011 du 28/12/2017, autorisant l'adhésion des communes de St Martin Sur Lavezon et St Pierre la Roche « au Syndicat Intercommunal des Eaux Ouvèze-Payre » au 01/01/2018.

Ces deux communes sont intégrées au syndicat Ouvèze-Payre à compter du 01/01/2018.

Pour la commune de St Martin Sur Lavezon :

Délégués titulaires : Messieurs Jean Arto et Pascal Périco

Délégués suppléants : Messieurs Stéphane Del Grande et Alain charenso

Pour la commune de St Pierre la Roche :

Délégués titulaires : Messieurs Marc Dusserre et Guy Labeille

Délégués suppléants : Monsieur Ludovic Chapus, Mme Valérie De Clercq

Après avoir délibéré à l'unanimité Le conseil syndical a installé les nouveaux délégués.

Visite du syndicat Ouvèze-Payre

Le 13/02/2018, Monsieur Laurent Lenoble, Secrétaire Général de la Préfecture de l'Ardèche est venu visiter les installations syndicales. Madame la Présidente était accompagnée des Vice-Présidents du syndicat.

Madame Pollard-Boulogne a fait une rapide présentation du syndicat, ensuite il y a eu une visite des travaux réalisés concernant la dorsale des Grads, ainsi que les réservoirs Haut service sur la commune du Pouzin, et le réservoir des Devès, sur la commune de St Symphorien sous Chomérac.



(Visite du réservoir Haut Service commune du Pouzin
Le 13/02/2018)

Travaux au siège du syndicat

Les travaux d'isolation extérieure du bâtiment, contenant les bureaux du syndicat, à l'aide de panneaux isolant polystyrène ont été effectués en fin d'année.

Un rafraîchissement de la salle de réunion a eu lieu, peinture, stores et changement du mobilier.

Peinture extérieure du bâtiment de l'atelier. Peinture et menuiserie.

Peinture du portail

Interconnexion SIOP/SEBP sur le financement de l'investissement

Après de nombreuses réunions entre les deux syndicats, SEBP et SIOP, en complément de la convention déterminant le coût d'exploitation par exercice des volumes livrés dans les deux sens, il restait à convenir du restant dû en terme d'investissement par le SEBP au SIOP sur le capital avancé par le SIOP pour permettre le transit des volumes prévus dans l'accord cadre initial.

Les membres délégués des syndicats à cette problématique ont convenu d'un calcul définissant ce restant dû, en se basant sur :

- Les montants effectivement réglés,
- Les volumes effectivement livrés,
- Les prix au m3 facturés,
- La part initiale affectée à l'investissement dans les sommes réglées,
- Le calcul des montants à adosser aux volumes livrés,
- Le calcul de la participation excédentaire qui en découle sur les sommes réglées.

Un accord a été conclu déterminant un restant dû arrondi à 175 0000 € à régler en 20 ans à partir de 2018, Soit 8750 € par an. Lors de la réunion du 10 juillet, Le comité syndical a voté à l'unanimité des présents, cet accord intervenu entre le SEBP et le SIOP.

Composition du Bureau :

Présidente	Annie Pollard-Boulogne, Maire de Saint-Bauzile,
1^{er} Vice-président	Robert Cotta, Conseiller à la Mairie de Cruas, chargé de l'administration générale et aux ressources humaines
2^{ème} Vice-président	Jean Leynaud, Conseiller à la Mairie d'Alissas, chargé des finances
3^{ème} Vice-président	Gérard Béal, Maire de Flaviac, chargé des travaux sur le réseau
4^{ème} Vice-président	Christophe Vignal, Adjoint au Maire de Le Pouzin, chargé des périmètres de protection
5^{ème} Vice-président	Didier Mazzini, adjoint au maire de Meysse, chargé de l'interconnexion avec Meysse et Rochemaure

Composition du Comité Syndical :

17 communes,
34 délégués, (2 titulaires, 2 suppléants)

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Alissas	Jean Leynaud, Céline Bacconnier	Jean-Paul Chabal Bruno Hilaire
Baix	Yves Boyer Pierre-Emmanuel Leclere	Jean-Louis Marizon, Amale Chabbert
Chomérac	Cyril Amblard Martin Roland	Véronique Aubert Laurent Dessaud
Cruas	Robert Cotta, Christine D'Aloia	Gérard Chasson Andrée Audouard
Flaviac	Gérard Beal , Gerben Tonkens	Georges Vicente Michel Constant
Meysse	Didier Mazzini René Tognetty	Audrey Codato Thierry Rochette
Le Pouzin	Gérard Ambert Christophe Vignal	Dominique Gérard Raymond Pinchenon
Rochemaure	Michel Cheynet René Jimenez	Christian Lecerf Bernard Defudes
Rochessauve	Max Lafond Daniel Reynaud	Bernard Chapus
Rompon	Jean-Louis Dutrieux Yann Vivat	Sabine Roux Colette Viallon
St Bazile	Annie Pollard-Boulogne Charly Avon	Bernard Rosetti, Hervé Obrier
St Julien en St Alban	Daniel Bernay Julien Fougeirol	Laure Bernay Alain Mateuil
St Lager Bressac	Alain Bernard, Sylvain Ascari	Bernard Haond Josette Vincent
St Martin sur Lavezon	Jean Arto Pascal Périco	Stéphane Del Grande Alain Charensol
St Pierre la Roche	Marc Dusserre Guy Labeille	Ludovic Chapus Valérie De Clercq
St Symphorien s/Chomérac	Alain Bastide Aline Meniaud	Andréa Palaoro Jean-Luc Dagorn
St Vincent de Barrès	Christian Chebance Michel Jourdan	Jean-Claude Callon Dominique Chaize

II - Fonctionnement du Conseil Syndical

Au cours de l'année 2018, plusieurs réunions de natures différentes ont eu lieu :

- 6 réunions du Conseil Syndical
- 3 réunions de la Commission des finances

1 - Personnel : L'effectif du Syndicat est composé de personnels techniques et administratifs. Les principales missions dont ils ont la responsabilité sont présentées dans l'organigramme simplifié qui suit :



2 - Information :

Bilan qualité année 2018 fourni par l'ARS (Agence Régionale de Santé) envoyé à tous les abonnés.

3 – Horaires du service :

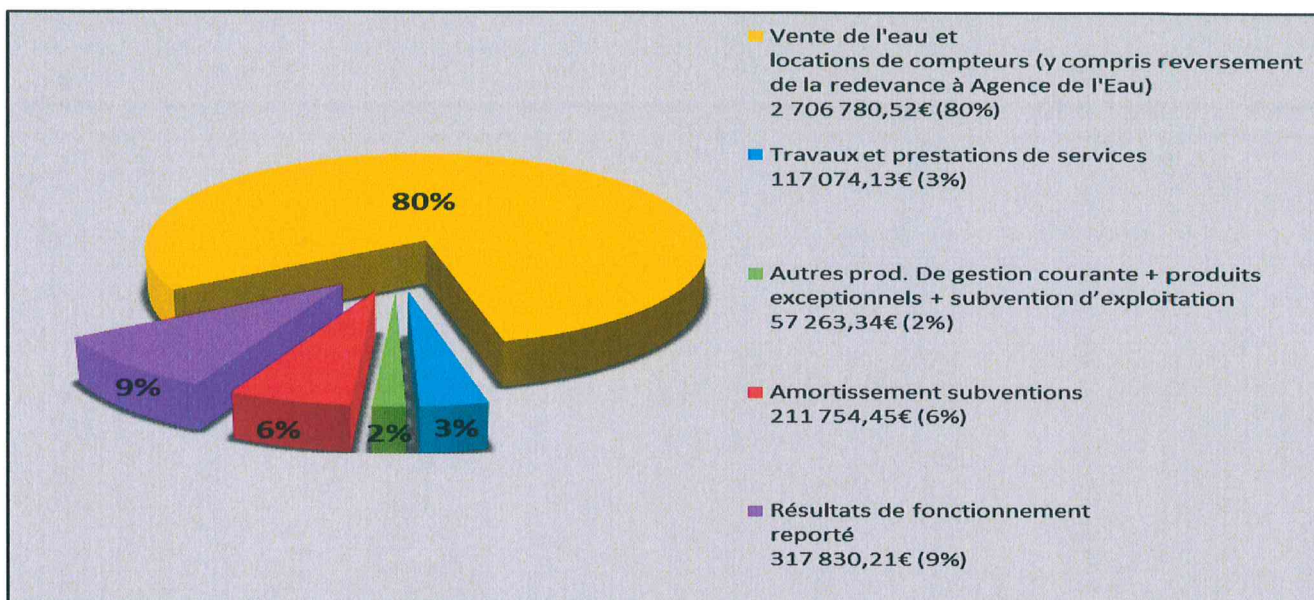
Du Lundi au jeudi : 8h-12h / 13h-17h

Le Vendredi : 8h-12h/ 13h-16h

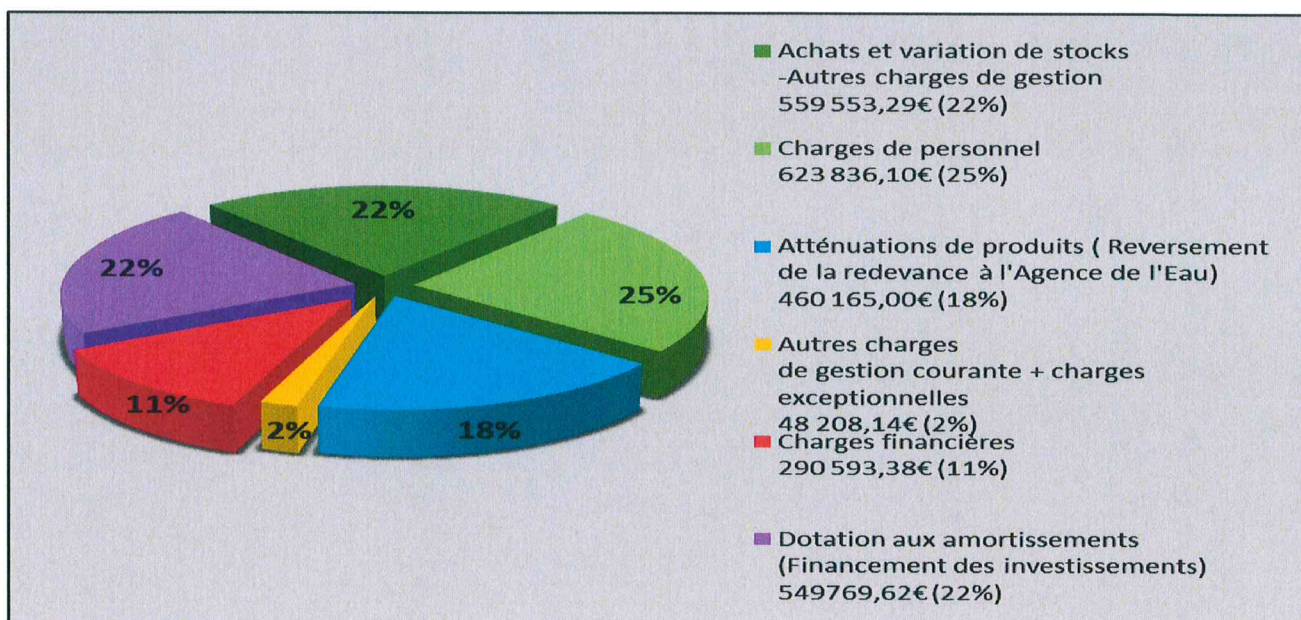
III – Finances

Compte administratif Syndicat Ouvèze Payre :

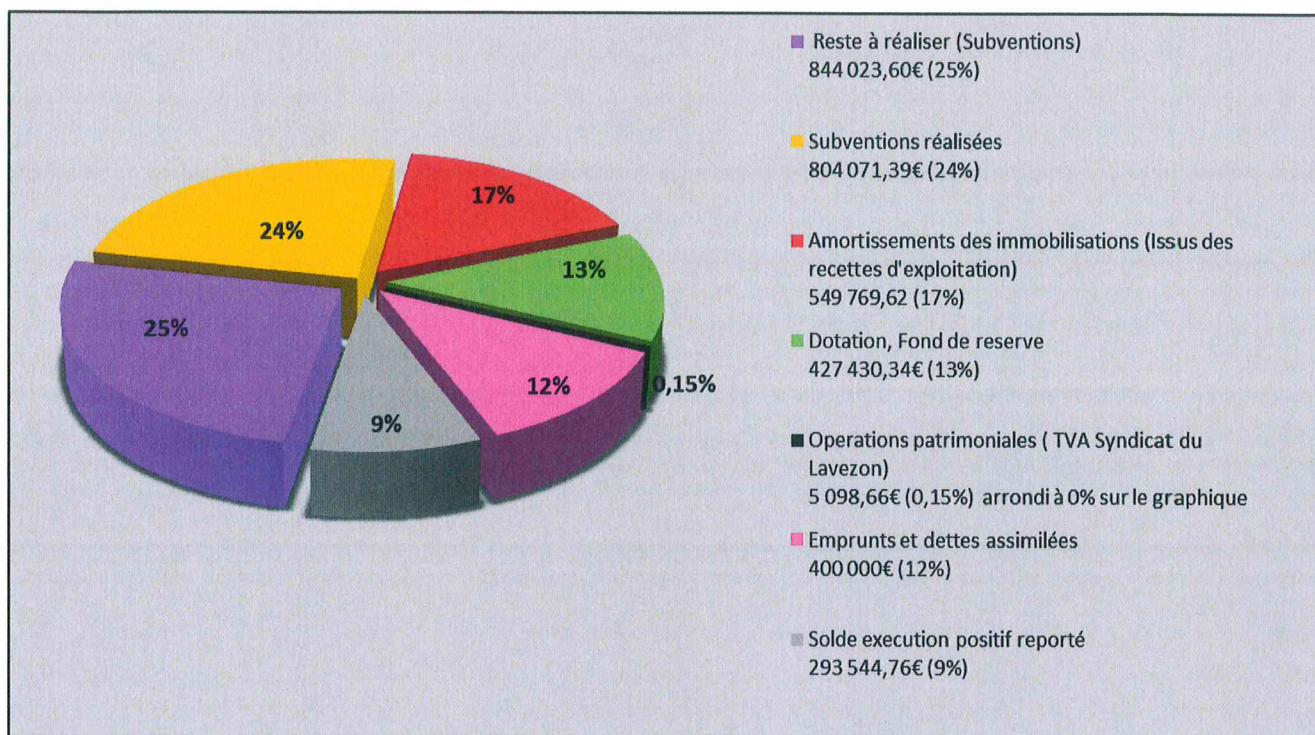
Exploitation : Recettes : 3 410 702.65€ HT



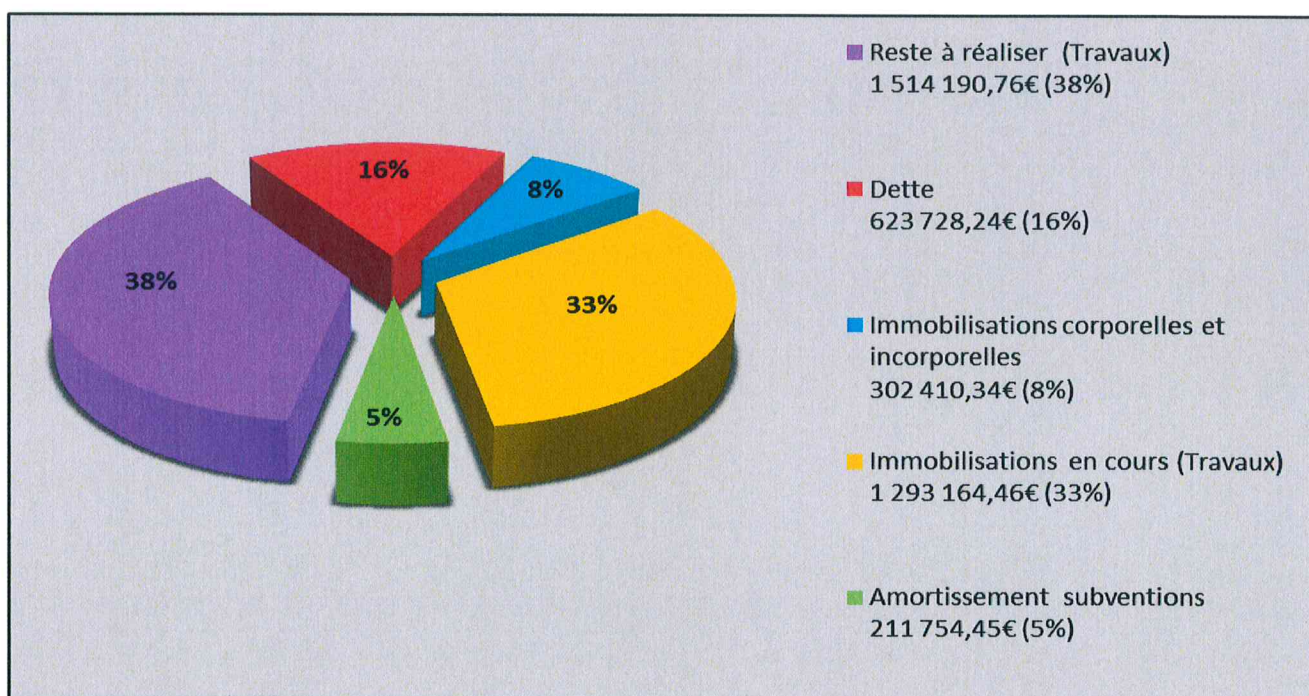
Exploitation : Dépenses : 2 532 125.53€ HT



Investissements : Recettes : 3 323 938.37€ HT



Investissements : Dépenses : 3 945 248.25€ HT



IV - Prix du service

Prix du m3 d'eau : 1.20 € HT

Prix du mètre cube d'eau sur les communes de : Alissas, Baix, Chomérac, Cruas, Flaviac, Le Pouzin, Rochessauve, Rompon, St Bazile, St Julien en St Alban, St Lager Bressac, St Symphorien Sous Chomérac, St Vincent de Barrès :

Par délibération du 12/12/2017 le Conseil Syndical a décidé d'augmenter le prix de vente du mètre cube d'eau, qui passe de **1.10 € HT/m3 à 1.20 € HT/m3**. Cette augmentation a été appliquée à partir du 1^{er} janvier 2018. Le montant de la redevance sur la préservation des ressources en eau est de **0.073 € HT/m3** (redevance prélèvement fixée en fonction de la consommation de l'année précédente divisée par le volume d'eau distribué sur 12 mois et reversée à l'agence de l'eau).

Prix du m3 d'eau : 1.35 € HT

Prix du mètre cube d'eau sur les communes de Meysse et Rochemaure :

Par délibération du 12/12/2017 le Conseil Syndical a décidé d'augmenter le prix de vente du mètre cube d'eau, qui passe de **1.3209€ HT/m3 à 1.35 € HT/m3**. Cette augmentation a été appliquée à partir du 1^{er} janvier 2018. Le montant de la redevance sur la préservation des ressources en eau est de **0.073€ HT/m3** (redevance prélèvement fixée en fonction de la consommation de l'année précédente divisée par le volume d'eau distribué sur 12 mois et reversée à l'agence de l'eau).

Tarif locations compteurs pour les 15 communes

Partie fixe de la facture d'eau (correspond au fonctionnement du service), varie en fonction du diamètre du compteur.

Le Conseil Syndical du 12/12/2017 a fixé les nouveaux tarifs applicables à partir du 01/01/2018.

Location compteur	Montant annuel HT
COMPTEUR Ø 15	60.00 €
COMPTEUR Ø 20	124.47 €
COMPTEUR Ø 25	147.88 €
COMPTEUR Ø 30	206.00 €
COMPTEUR Ø 40	281.11 €
COMPTEUR Ø 50	324.71 €
COMPTEUR Ø 60	372.84 €
COMPTEUR Ø 80	464.62 €
COMPTEUR Ø 100	556.40 €

Prix du m3 d'eau : 1.65 € HT

Prix du mètre cube d'eau sur les communes de St Martin Sur Lavezon et St Pierre la Roche :

Par délibération du 06/02/2018, le Conseil Syndical a proposé que le prix de vente du mètre cube d'eau, reste inchangé soit **1.65 € HT/m3 ainsi que le coût de l'abonnement à savoir 160.78 € (prix unique)**.

Le montant de la redevance sur la préservation des ressources en eau est de **0.073€ HT/m3** (redevance prélèvement fixée en fonction de la consommation de l'année précédente divisée par le volume d'eau distribué sur 12 mois et reversée à l'agence de l'eau).

Le montant de la redevance sur la pollution domestique appliquée dans toutes les communes est de 0,29 € HT/m3.

Rappel : Redevance pollution domestique :

Mise en place depuis 2007 pour toutes les communes quel que soit leur taille, auparavant cette taxe n'était appliquée que dans les communes dépassant un certain seuil de population.

Taux impayés au 31 Décembre 2018 était de 5.78 %. Les démarches pour leurs recouvrements sont toujours en cours

Montant facturé (Factures d'eau, de branchements, divers...)	2 666 770.00 €
Montant réglé	2 512 609.00 €
Impayés	154 161.00 €
% de factures réglées	94.22 %

Annulations et rectifications : (changement de locataire, dégrèvement accordé, erreur d'index...)

193 factures ont été annulées pour un montant de 63 994.75 € sur 23 506 factures éditées.

Tarifs concernant les demandes de raccordements

- Forfait raccordement pour terrain viabilisé	430.00 € H.T.
- TVA 10%	43.00 €
- TOTAL TTC	473.00 €

Un devis est établi pour les travaux nécessaires au branchement au réseau public.

Prix de vente d'eau gros consommateurs

Un tarif concernant le prix du mètre cube d'eau « gros consommateur » a été fixé par délibération du 12/12/2017 applicable à partir du 01/01/2018 : **0.82 € /m3** pour une consommation supérieure à 100 001 m3/an.

Tarifs concernant des frais de fermeture et d'ouverture d'un compteur

Un nouveau tarif a été créé : suite au départ d'un locataire si le logement reste vacant, le propriétaire aura le choix entre deux options :

- Soit prendre à sa charge l'abonnement compteur pendant la durée de vacance du logement
- Soit demander la fermeture du compteur non utilisé : Coût 50 € TTC. Et à l'arrivée d'un nouveau locataire, la réouverture du compteur : coût 50 € TTC (cf règlement du service articles 10 et 11)



V- Facturation

La facturation est basée sur une relève annuelle des compteurs faite par 3 agents du syndicat, elle s'est déroulée comme suit :

COMMUNE	FACTURE	DATE ESTIMATION/RELEVÉ	DATE FACTURATION
LE POUZIN	ESTIMATIVE	05/02/2018	05/02/2018
CHOMERAC	ESTIMATIVE	13/02/2018	13/02/2018
CRUAS	ESTIMATIVE	19/02/2018	19/02/2018
ROMPON	ESTIMATIVE	22/02/2018	22/02/2018
ST JULIEN EN ST ALBAN	ESTIMATIVE	08/03/2018	08/03/2018
FLAVIAC	ESTIMATIVE	20/03/2018	20/03/2018
ALISSAS	ESTIMATIVE	22/03/2018	22/03/2018
ST BAUZILE	ESTIMATIVE	26/03/2018	26/03/2018
ROCHESSAUVE	ESTIMATIVE	27/03/2018	27/03/2018
ST SYMPHORIEN SS CHOMERAC	ESTIMATIVE	03/04/2018	03/04/2018
BAIX	ESTIMATIVE	17/04/2018	17/04/2018
ST LAGER BRESSAC	ESTIMATIVE	19/04/2018	19/04/2018
ST VINCENT DE BARRES	ESTIMATIVE	23/04/2018	23/04/2018
MEYSSE	ESTIMATIVE	26/04/2018	26/04/2018
ROCHEMAURE	ESTIMATIVE	09/05/2018	09/05/2018
ST MARTIN SUR LAVEZON	ESTIMATIVE	16/05/2018	16/05/2018
ST PIERRE LA ROCHE	ESTIMATIVE	16/05/2018	16/05/2018
LE POUZIN	REELLE	DU 20/08/2018 AU 29/08/2018	04/09/2018
CHOMERAC	REELLE	DU 30/08/2018 AU 10/09/2018	18/09/2018
CRUAS	REELLE	DU 10/09/2018 AU 18/09/2018	25/09/2018
ROMPON	REELLE	DU 19/09/2018 AU 20/09/2018	27/09/2018
ST JULIEN EN ST ALBAN	REELLE	DU 24/09/2018 AU 27/09/2018	08/10/2018
FLAVIAC	REELLE	DU 01/10/2018 AU 04/10/2018	11/10/2018
ALISSAS	REELLE	DU 05/10/2018 AU 10/10/2018	17/10/2018
ST BAUZILE	REELLE	DU 11/10/2018 AU 11/10/2018	22/10/2018
ROCHESSAUVE	REELLE	DU 12/10/2018 AU 15/10/2018	23/10/2018
ST SYMPHORIEN SS CHOMERAC	REELLE	DU 16/10/2018 AU 17/10/2018	29/10/2018
BAIX	REELLE	DU 17/10/2018 AU 19/10/2018	07/11/2018
ST LAGER BRESSAC	REELLE	DU 22/10/2018 AU 24/10/2018	15/11/2018
ST VINCENT DE BARRES	REELLE	DU 25/10/2018 AU 07/11/2018	15/11/2018
MEYSSE	REELLE	DU 08/11/2018 AU 14/11/2018	22/11/2018
ROCHEMAURE	REELLE	DU 15/11/2018 AU 28/11/2018	04/12/2018
ST MARTIN SUR LAVEZON	REELLE	DU 29/11/2018 AU 07/12/2018	10/12/2018
ST PIERRE LA ROCHE	REELLE	DU 29/11/2018 AU 03/12/2018	10/12/2018

VI- Bilan des abonnements

Nombre d'abonnés pour l'année :

COMMUNES	ABONNES 2017	ABONNES 2018	ECART 2017-2018
ALISSAS	688	696	8
BAIX	594	607	13
CHOMERAC	1680	1694	14
CRUAS	1499	1509	10
FLAVIAC	670	690	20
LE POUZIN	1596	1604	8
MEYSSE	691	711	20
ROCHEMAURE	1095	1100	5
ROCHESSAUVE	221	224	3
ROMPON	520	528	8
ST BAUZILE	145	147	2
ST JULIEN EN ST ALBAN	748	756	8
ST LAGER BRESSAC	410	416	6
ST MARTIN SUR LAVEZON		222	
ST PIERRE LA ROCHE		25	
ST SYMPHORIEN S/CHOMERAC	385	398	13
ST VINCENT DE BARRES	395	397	2
TOTAL	11337	11724	140

Nouveaux abonnés au cours de l'année :

	2016	2017	2018
Nouveaux abonnés	137	161	163
Résiliation abonnés	23	30	24

Les travaux de branchements ont été réalisés soit par le Syndicat, soit par une entreprise.



Nouveaux branchements

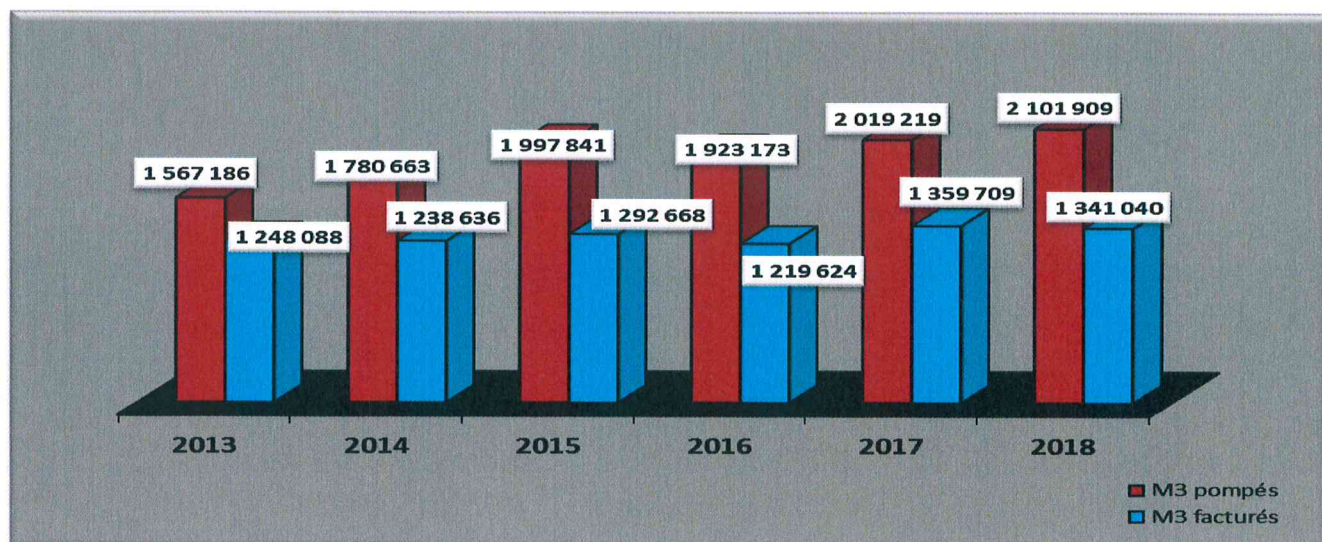
Communes	Entreprise titulaire du marché à B.C.	Lotissements	Service Technique du Syndicat	Total
Alissas	3	6	1	10
Baix	1	12	2	15
Chomérac	7	4	6	17
Cruas	11	2	5	18
Flaviac	2	0	18	20
Le Pouzin	5	3	3	11
Meysse	1	21	2	24
Rochemaure	4	0	1	5
Rochessauve	1	0	4	5
Rompon	5	0	2	7
St Bazile	2	0	1	3
St Julien en St Alban	5	2	1	8
St Lager Bressac	4	2	3	9
St Symphorien sous Chomerac	3	10	1	14
St Vincent de Barres	0	0	1	1
St Martin sur Lavezon	1	0	0	1
St Pierre la Roche	0	0	2	2
Total	55	62	53	170

Pour information : pour l'année 2017 : 156 nouveaux branchements.

VII – Bilan des consommations

Ensemble des communes

Année 2017	Année 2018
Nombre de m3 pompés 2 019 219	Nombre de m3 pompés 2 101 909
Nombre de m3 Facturés 1 359 709	Nombre de m3 Facturés 1 341 040
Ecart 659 510	Ecart 760 869



VIII- Rendement du réseau de distribution :

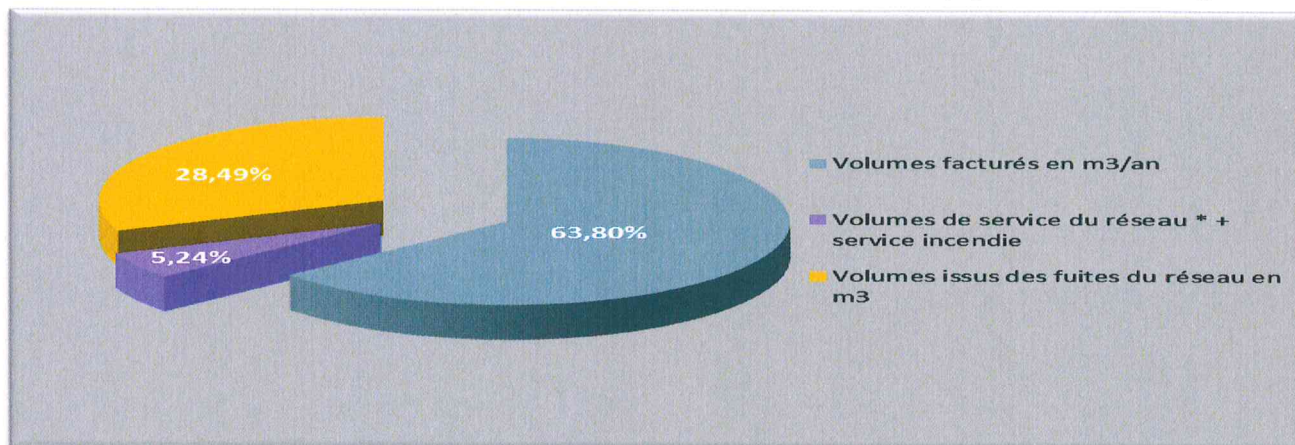
Objectifs :

- Connaître les performances des installations, en vue de les améliorer, est un des objectifs importants du syndicat afin de limiter les prélèvements sur nos ressources en eau.
 - Connaître la part des volumes d'eau introduits dans le réseau de distribution qui est consommée par les usagers ayant souscrits un abonnement sur le périmètre du syndicat.
- Pour cela, les données nécessaires pour le calcul du rendement sont :

- les volumes produits sur 12 mois.
- les volumes consommés issus du relevé des compteurs chez les abonnés et autres usagers équipés de compteurs.
- les volumes consommés sans comptage, type service incendie (estimés).
- les volumes de service du réseau (estimés).

Volumes facturés en m3/an	1 341 040	63.80 %
Volumes de service du réseau * + service incendie	110 150	5.24 %
Volumes issus des fuites du réseau en m3	747 281	28.49 %
Volumes produits en m3/an (pompage + captage)	2 101 909	100,00%

*exemple : nettoyage des réservoirs, casses suivies d'une remise en eau et d'un nettoyage des réseaux, changements de



compteurs, fuites avant compteur, dégrèvements exceptionnels, trop plein des Sources du Lac.

Rendement du réseau = 69.04 %

Mode de calcul du rendement du réseau

Réseau linéaire = 426 km

Si le rendement n'atteint pas 85 %, il doit être au moins égal (en %) à 65 + 0.2 ILC.

Indice Linéaire de Consommation (ILC) est égal :

ILC = Volume comptabilisé (facturé)/longueur des conduites de transport et de distribution

$$\text{ILC} = \frac{1\,341\,040 \text{ m}^3 \text{ facturés/an}}{426 \times 365 \text{ jours}} = 8.62 \text{ m}^3/\text{km}/\text{jour}$$

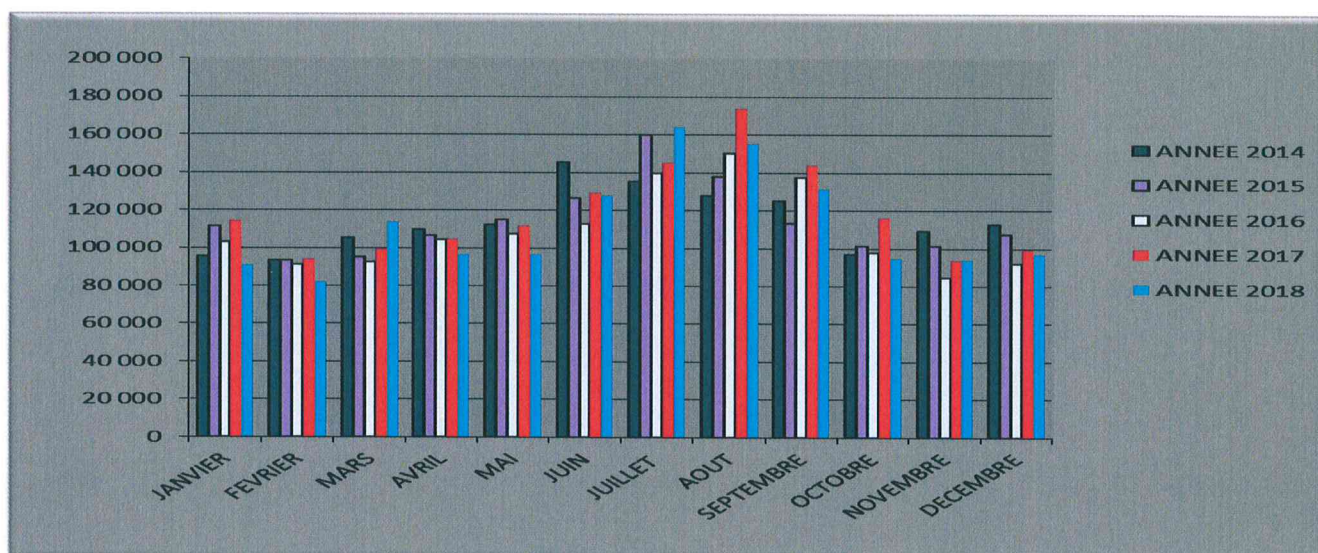
Le rendement du réseau n'atteignant pas 85 %, il doit être au moins égal :

$$65 + (0.2 \times 8.62) = 66.72 \%$$

Le rendement du réseau étant de 69.04%, il est donc supérieur 66.72 %

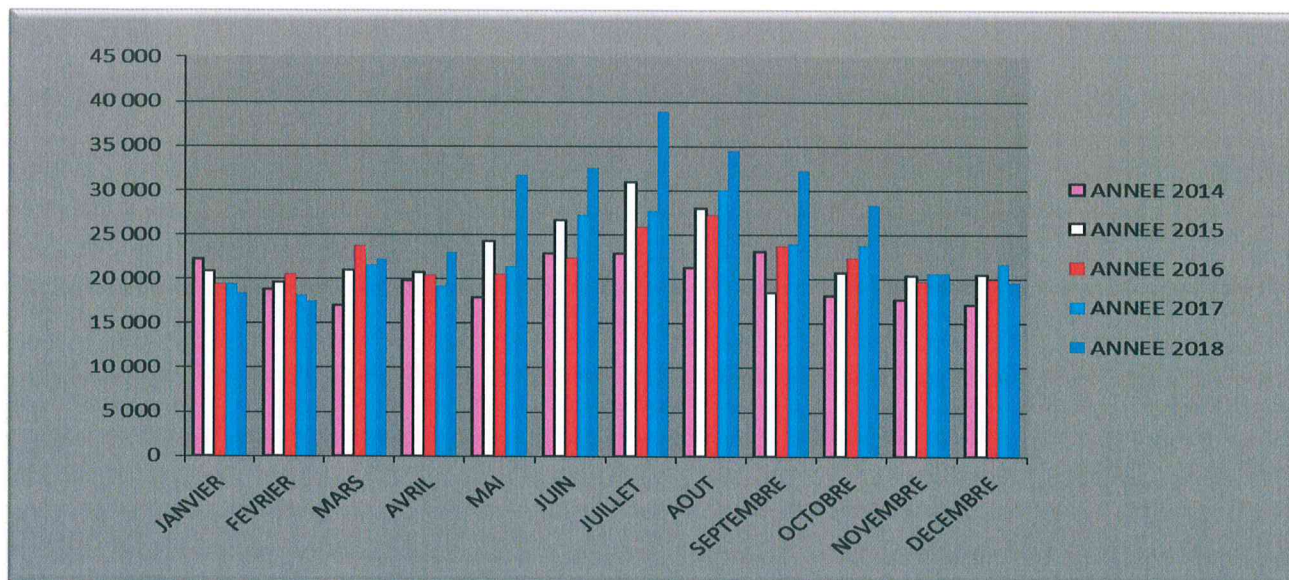
Production station Payre Le Pouzin en m3

MOIS	ANNEE 2014	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018
JANVIER	95 449	111 345	102 940	113 902	90 573
FEVRIER	93 601	93 278	91 340	93 707	81 987
MARS	105 162	95 118	92 535	99 125	113 536
AVRIL	109 479	106 836	104 474	104 392	96 652
MAI	112 350	115 036	107 698	111 259	96 353
JUIN	145 418	126 347	112 717	128 994	127 586
JUILLET	135 170	159 727	139 545	144 761	163 735
AOUT	127 619	137 674	150 190	173 551	155 120
SEPTEMBRE	124 982	113 280	137 625	143 364	131 049
OCTOBRE	97 045	101 541	97 921	115 934	94 955
NOVEMBRE	109 090	101 393	84 502	93 417	93 792
DECEMBRE	112 804	107 657	92 121	99 231	96 792
TOTAL	1 368 169	1 369 232	1 313 608	1 421 637	1 342 130



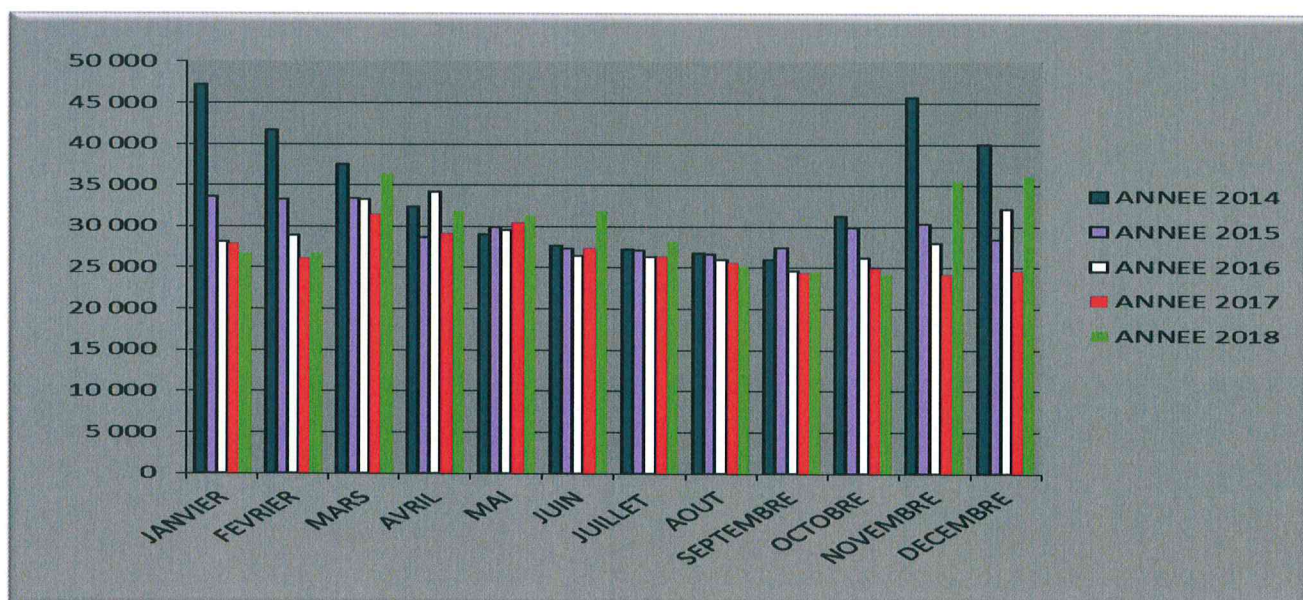
Production Les sources du Lac Rochessauve en m3

MOIS	ANNEE 2014	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018
JANVIER	47 208	33 661	28 112	27 894	26 758
FEVRIER	41 632	33 293	28 949	26 059	26 827
MARS	37 592	33 439	33 261	31 443	36 450
AVRIL	32 340	28 640	34 193	29 168	31 901
MAI	28 999	29 956	29 620	30 526	31 423
JUIN	27 727	27 329	26 402	27 328	31 988
JUILLET	27 227	27 136	26 315	26 381	28 185
AOUT	26 738	26 629	26 017	25 656	25 213
SEPTEMBRE	26 038	27 480	24 604	24 463	24 525
OCTOBRE	31 277	29 908	26 195	24 968	24 353
NOVEMBRE	45 729	30 373	27 992	24 188	35 597
DECEMBRE	39 987	28 437	32 147	24 699	36 140
TOTAL	412 494	356 281	343 807	322 773	359 360



Production Fournier Meysse en m3

MOIS	ANNEE 2014	ANNEE 2015	ANNEE 2016	ANNEE 2017	ANNEE 2018
JANVIER	22 254	20 852	19 430	19 416	18 318
FEVRIER	18 814	19 611	20 498	18 097	17 478
MARS	16 999	21 004	23 742	21 511	22 236
AVRIL	19 844	20 796	20 436	19 218	23 036
MAI	17 933	24 305	20 499	21 458	31 708
JUIN	22 894	26 672	22 390	27 220	32 589
JUILLET	22 873	30 989	25 818	27 704	38 916
AOUT	21 298	28 011	27 234	29 996	34 433
SEPTEMBRE	23 123	18 448	23 699	23 981	32 162
OCTOBRE	18 098	20 724	22 284	23 825	28 387
NOVEMBRE	17 720	20 431	19 744	20 677	20 615
DECEMBRE	17 079	20 485	19 984	21 706	19 611
TOTAL	238 929	272 328	265 758	274 809	319 489



Production Les Molières St Pierre La Roche et St Martin sur Lavezon en m3

Production St Pierre La Roche			Production St Martin Sur Lavezon	
	Les Molières	Les Morées	Les Bouviers	Cougourdas
MOIS	ANNEE 2018	ANNEE 2018	ANNEE 2018	ANNEE 2018
JANVIER	64	7041	217	245
FEVRIER	102	4564	124	137
MARS	49	6617	182	314
AVRIL	31	3873	104	135
MAI	99	8087	266	268
JUN	83	6190	198	187
JUILLET	97	3998	243	296
AOUT	163	4069	291	220
SEPTEMBRE	88	4283	136	200
OCTOBRE	82	4149	69	179
NOVEMBRE	74	8825	186	204
DECEMBRE	123	4725	155	192
TOTAL	1055	66 421	2171	2577

Capacité de stockage

Communes	Désignation	Nbrs de cuve	Capacité par cuve m3	Volume total m3	Type
ALISSAS	Réservoir la rageasse	2	200	400	Distribution
BAIX	Réservoir la roche	2	100	200	Distribution
	Bâche les buis	1	50	50	Station de pompage
	Réservoir la malboissière	1	200	200	Distribution
CHOMERAC	Réservoir champelogne	1	200	200	Station de pompage, distribution
	Réservoir fassemale	1	100	100	Distribution
	Réservoir le vignarés	2	250	500	Distribution
	Réservoir les véoux	2	15	30	Distribution
CRUAS	Réservoir le château	1	500	500	Surpresseur, chloration, distribution
FLAVIAC	Réservoir haut léouze	2	15	30	Surpresseur, distribution
	Réservoir le cros	2	150	300	Station de pompage, distribution
	Réservoir léouze	1	100	100	Station de pompage
LE POUZIN	Réservoir serre pétou bs	2	500	1000	Distribution
	Réservoir serre pétou hs	2	500	1000	Station de pompage, distribution
MEYSSE	Réservoir laubre	1	400	400	Station de pompage, distribution
	Réservoir laubre haut	1	200	200	Distribution
	Bâche chanaud	1	10	10	Station de pompage
	Réservoir chanaud	1	50	50	Distribution
ROCHEMAURE	Réservoir cité du barrage	2	300	600	Surpresseur, distribution
	Réservoir montée du château	1	200	200	Station de pompage, distribution
	Réservoir la chapelle de videaux	1	7	7	Station de pompage, distribution
	Réservoir les videaux	1	200	200	Distribution
	Réservoir fraysse bs	1	100	100	Station de pompage
	Réservoir de fraysse ms	1	400	400	Station de pompage, distribution
	Réservoir la blache	1	200	200	Distribution
ROCHESSAUVE	Réservoir laval	2	10	20	Distribution
	Réservoir le lac	1	80	80	Surpresseur, chloration, distribution
	Réservoir le vernet	1	30	30	Distribution
	Réservoir les alligiers	1	50	50	Station de pompage, distribution

	Bâche les rancs	1	3	3	Surpresseur
ROMPON	Bâche les rialles	1	200	200	Station de pompage
	Bâche les vérillons	1	6	6	Station de pompage
	Réservoir chalos	1	150	150	Station de pompage, distribution
	Réservoir coste pavie	1	20	20	Station de pompage
	Réservoir plateau de rompon	1	12,5	12,5	Distribution
	Réservoir tallans	1	50	50	Distribution, chloration
	Bâche les viaux	1	3	3	Surpresseur
		Réservoir le duc	2	15	30
ST BAUZILE	Bâche la grangette	1	4	4	Station de pompage
	Réservoir dianoux	2	75	150	Distribution
	Bâche petit barry	1	4	4	Surpresseur
ST JULIEN EN ST ALBAN	Réservoir chaliac	2	150	300	Station de pompage, distribution
	Réservoir l'arbre hs	1	150	150	Distribution
	Réservoir l'arbre ms	2	50	100	Distribution
ST LAGER BRESSAC	Réservoir vieux st lager	1	100	100	Surpresseur, distribution
ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC	Réservoir les devés nord	2	200	400	Distribution, chloration
	Réservoir les devés sud	2	1000	2000	Distribution, chloration
	Réservoir les périères	2	75	150	Distribution
	Réservoir meyrenas	2	100	200	Distribution
ST MARTIN SUR LAVEZON	Réservoir Champ de la Ligne	1	20	20	Distribution
	Réservoir Champoulas-Bouviers Bas	1	20	20	Distribution
	Réservoir de Cougourdas	1	20	20	Distribution, chloration
	Réservoir de l'Eglise	1	100	100	Distribution
	Réservoir du Serres-La Bastide	1	60	60	Distribution
	Réservoir Les Bouviers	1	20	20	Distribution, chloration
		Réservoir du Vernet-Les Molières	1	20	20
ST PIERRE LA ROCHE					
ST VINCENT DE BARRES	Bâche salavayre	1	8	8	Surpresseur
Cumul		57	75	11 457.50	

Linéaire de réseau (km)

Communes	
Alissas	23.18
Baix	25.00
Chomérac	60.60
Cruas	29.50
Flaviac	17.18
Meysse /Rochemaure	56.00
Le Pouzin	39.10
Rochessaive	11.80
Rompon	31.80
Saint Bauzile	13.10
Saint Julien en Saint Alban	23.40
Saint Lager Bressac	29.62
Saint Symphorien Ss Chomérac	17.66
Saint Vincent de barres	29.06
Saint Martin sur Lavezon et Saint Pierre Laroche	20.00
TOTAL km	426

IX- Incidents sur le Réseau : 25 interventions

- **Syndicat** : 8 interventions
- **Entreprise titulaire du marché à bons de commande** : 17 interventions
- **Pour mémoire année 2017** : 52 interventions (6 syndicat, 46 entreprise)
- **Continuité du service** : Le réseau d'eau potable, avec les travaux réalisés depuis ces dernières années (renouvellement, maillage, télégestion) nous permet de limiter les interruptions du service au maximum.

Dates	Communes	Diamètre	Syndicat	Entreprise
09/01/2018	ROCHESSAUVE - SOUS LE RESERVOIR DES ALLIGIERS	90 PVC		X
23/01/2018	CHOMERAC - VIGNARES	40 PVC COLLE	X	
25/01/2018	CHOMERAC - CHAMPELOGNE	JOINT PLOMB	X	
01/02/2018	CHOMERAC - LA VIALATTE	60		X
02/02/2018	BAIX - LES CHAMPS	130		X
03/02/2018	CHOMERAC - LA NEUVE	125		X
04/02/2018	ST JULIEN EN ST ALBAN - PATAFY	200		X
12/03/2018	ALISSAS - ROUTE DE ROCHESSAUVE	80		X
12/03/2018	ROCHESSAUVE - LE PRE	150		X
26/03/2018	ROMPN- COL DE VIAUX	50	X	
27/03/2018	CHOMERAC	80		X
16/04/2018	LE POUZIN - PAYRE	63	X	
26/04/2018	ROCHESSAUVE - SERRE TRU	80		X
12/06/2018	ROMPON - LA GIRE	50	X	
14/08/2018	ROCHESSAUVE - CHAUTARD	125 FONTE	X	
21/08/2018	LE POUZIN	50		X
30/08/2018	ST JULIEN EN ST ALBAN - RUE MARIE CURIE	60		X
03/10/2018	ST JULIEN EN ST ALBAN - AU DESSUS DES 4 CHEMINS	80		X
10/10/2018	ST BAUZILE	125		X
31/10/2018	ROMPON - LIMOUZE	80		X
04/11/2018	ST JULIEN EN ST ALBAN - ROUTE DE ST CIERGE	80		X
29/11/2018	ROCHESSAUBVE - SOURCE	125		X
29/11/2018	ROMPON - MONTEE DES COMBES	125		X
04/12/2018	ROCHESSAUVE - CHAUTARD	125	X	
13/12/2018	ST PIERRE LA ROCHE	60	X	

X- Qualité et sécurité du réseau :

Télégestion :

La télégestion répond aux besoins de surveillance, de pilotage, et de contrôle à distance permanent et automatisé des installations techniques (réservoirs, stations de pompage et de comptage : production et distribution, traitement de l'eau).

Afin d'optimiser la continuité et la qualité du service public, le personnel technique du syndicat raccorde chaque année, depuis 1995, les différentes installations du réseau de distribution de l'eau à ce système.

Ces équipements sont reliés à un ordinateur central de supervision qui permet aux agents de connaître en temps réel l'état général des stations, des réservoirs sous forme de graphiques, de courbes, d'alarmes ainsi que tous les bilans automatiques sous forme de tableurs pour le suivi des consommations .

XI- Qualité de l'eau distribuée : un enjeu prioritaire, une eau du robinet de qualité constamment contrôlée.

Le contrôle de la qualité des eaux est assuré conformément à la réglementation en vigueur.
La qualité de l'eau est contrôlée à la fois au niveau de la production et au niveau de la distribution.

Au cours de l'année 2018, l'ARS et le Syndicat ont fait réaliser 95 prélèvements.
Les analyses sont réalisées selon des méthodes de références par des laboratoires agréés. Les frais de prélèvements et d'analyses sont à la charge du Syndicat.
L'ensemble de ces analyses fait l'objet d'un rapport annuel établi par l'ARS qui est mis à la disposition des abonnés dans les mairies et au Syndicat.

A savoir également, les deux stations de traitement de nos ressources :
- les captages de Payre et les Sources du Lac sont vérifiés en permanence par télésurveillance et les techniciens font des visites régulièrement sur site pour s'assurer du bon fonctionnement.

Par ailleurs des autocontrôles sont effectués régulièrement par les techniciens sur l'ensemble du réseau.

Analyses

DATE DU PRELEVEMENT	UNITE DE DISTRIBUTION	COMMUNE DU P.S.V.	DISTRIB OU PROD	CONF. CHIM.	CON F. BAC T.
9-janv.	STATION LE LAC	ROCHESSAUVÉ	PRODUCTION	C	C
10-janv.	BOURG CENTRE	CRUAS	DISTRIBUTION	C	C
16-janv.	BOURG CENTRE	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
16-janv.	HAMEAU DE COURGOURDAS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	NC
16-janv.	HAMEAU LES BOUVIERS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
16-janv.	HAMEAU LES MOLIERES	ST PIERRE	DISTRIBUTION	C	C
17-janv.	STATION DU LAVEZON	MEYSSE	PRODUCTION	C	C
17-janv.	QUARTIER SUD	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
23-janv.	HAMEAU DE COURGOURDAS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
25-janv.	CENTRE BOURG	CHOMERAC	DISTRIBUTION	C	C
25-janv.	BOURG CENTRE	FLAVIAC	DISTRIBUTION	C	C
2-févr.	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
7-févr.	BOURG CENTRE	MEYSSE	DISTRIBUTION	C	C
15-févr.	BOURG CENTRE	BAIX	DISTRIBUTION	C	C
20-févr.	BOURG CENTRE	ALISSAS	DISTRIBUTION	C	C
21-févr.	BOURG CENTRE	ST BAUZILE	DISTRIBUTION	C	C
7-mars	BOURG CENTRE	LE POUZIN	DISTRIBUTION	C	C
7-mars	BOURG	ROCHESSAUVÉ	DISTRIBUTION	C	C
7-mars	HAMEAU COL DE VIAUX	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
14-mars	QUARTIER LA BLACHE	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
16-mars	PUITS PAYRE ET SEIGNEUR	LE POUZIN	MELANGE CAPTAGE	C	C
21-mars	BOURG CENTRE	ST LAGER	DISTRIBUTION	C	C
26-mars	BOURG CENTRE	ST JULIEN	DISTRIBUTION	C	C
4-avr.	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
13-avr.	HAMEAU LE PRE	ROCHESSAUVÉ	DISTRIBUTION	C	C
24-avr.	HAMEAU DE COURGOURDAS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
24-avr.	HAMEAU LES BOUVIERS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
24-avr.	BOURG CENTRE	ST PIERRE	DISTRIBUTION	NC	C
24-avr.	HAMEAU LES MOLIERES	ST PIERRE	DISTRIBUTION	C	C
25-avr.	BOURG CENTRE	CRUAS	DISTRIBUTION	C	C
25-avr.	BOURG CENTRE	ST VINCENT	DISTRIBUTION	C	C
4-mai	BOURG CENTRE	LE POUZIN	DISTRIBUTION	C	C
4-mai	QUARTIER SUD	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
11-mai	BOURG CENTRE	ST PIERRE	DISTRIBUTION	NC	C
15-mai	PUITS DE FOURNIER	MEYSSE	CAPTAGE	C	C
22-mai	BOURG CENTRE	FLAVIAC	DISTRIBUTION	C	C
22-mai	BOURG CENTRE	ST PIERRE	DISTRIBUTION	NC	C
22-mai	BOURG CENTRE	ST SYMPHORIEN	DISTRIBUTION	C	C
5-juin	HAMEAU LES VIDEAUX	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
15-juin	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
15-juin	STATION LE LAC	ROCHESSAUVÉ	PRODUCTION	C	C

21-juin	CENTRE BOURG	CHOMERAC	DISTRIBUTION	C	C
21-juin	HAMEAU COL DE VIAUX	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
21-juin	HAMEAU LES FONTS DU POUZIN	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
21-juin	BOURG CENTRE	ST PIERRE	DISTRIBUTION	C	C
28-juin	STATION BOUVIERS	ST MARTIN	PRODUCTION	C	C
28-juin	STATION CHAMPEAUX	ST MARTIN	PRODUCTION	C	C
28-juin	STATION MOREE	ST PIERRE	PRODUCTION	C	C
28-juin	STATION VERNET	ST PIERRE	PRODUCTION	C	C
18-juil.	BOURG CENTRE	BAIX	DISTRIBUTION	C	C
18-juil.	BOURG CENTRE	MEYSSE	DISTRIBUTION	C	C
18-juil.	BOURG	ROCHESSAUVE	DISTRIBUTION	C	C
18-juil.	BOURG CENTRE	ST BAUZILE	DISTRIBUTION	C	C
26-juil.	STATION DU LAVEZON	MEYSSE	PRODUCTION	C	C
2-août	BOURG CENTRE	ST LAGER	DISTRIBUTION	C	C
2-août	BOURG CENTRE	ST JULIEN	DISTRIBUTION	C	C
21-août	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
23-août	BOURG CENTRE	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
23-août	BOURG CENTRE	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
23-août	HAMEAU DE COURGOURDAS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	NC
23-août	HAMEAU LES BOUVIERS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
23-août	HAMEAU LES MOLIERES	ST PIERRE	DISTRIBUTION	C	C
5-sept.	SOURCES LE LAC	ROCHESSAUVE	CAPTAGE	C	C
5-sept.	HAMEAU DE COURGOURDAS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
10-sept.	QUARTIER LA BLACHE	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
11-sept.	BOURG CENTRE	LE POUZIN	DISTRIBUTION	C	C
11-sept.	BOURG CENTRE	ALISSAS	DISTRIBUTION	C	C
11-sept.	HAMEAU COL DE VIAUX	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
11-sept.	BOURG CENTRE	ST VINCENT	DISTRIBUTION	C	C
28-sept.	BOURG CENTRE	FLAVIAC	DISTRIBUTION	C	C
2-oct.	CENTRE BOURG	CHOMERAC	DISTRIBUTION	C	C
9-oct.	BOURG CENTRE	BAIX	DISTRIBUTION	C	C
17-oct.	HAMEAU DE COURGOURDAS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
17-oct.	HAMEAU LES BOUVIERS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
17-oct.	BOURG CENTRE	ST PIERRE	DISTRIBUTION	C	C
17-oct.	HAMEAU LES MOLIERES	ST PIERRE	DISTRIBUTION	C	NC
24-oct.	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
24-oct.	STATION LE LAC	ROCHESSAUVE	PRODUCTION	C	C
30-oct.	BOURG CENTRE	CRUAS	DISTRIBUTION	C	C
31-oct.	HAMEAU LES VIDEAUX	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
31-oct.	HAMEAU LES BOUVIERS	ST MARTIN	DISTRIBUTION	C	C
31-oct.	HAMEAU LES MOLIERES	ST PIERRE	DISTRIBUTION	C	C
16-nov.	ZONE ARTISANALE	CRUAS	DISTRIBUTION	C	C
16-nov.	BOURG CENTRE	ROCHEMAURE	DISTRIBUTION	C	C
30-nov.	BOURG CENTRE	ALISSAS	DISTRIBUTION	C	C
30-nov.	BOURG CENTRE	CRUAS	DISTRIBUTION	C	C
5-déc.	STATION PAYRE	LE POUZIN	PRODUCTION	C	C
17-déc.	STATION BOUVIERS	ST MARTIN	PRODUCTION	C	C
17-déc.	STATION CHAMPEAUX	ST MARTIN	PRODUCTION	C	C
17-déc.	STATION MOREE	ST PIERRE	PRODUCTION	C	C
17-déc.	STATION VERNET	ST PIERRE	PRODUCTION	C	C
31-déc.	BOURG	ROCHESSAUVE	DISTRIBUTION	C	C
31-déc.	HAMEAU COL DE VIAUX	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
31-déc.	HAMEAU LES FONTS DU POUZIN	ROMPON	DISTRIBUTION	C	C
31-déc.	BOURG CENTRE	ST SYMPHORIEN	DISTRIBUTION	C	C

Les non conformités chimiques sont sur les communes de Saint Pierre la Roche et Saint Martin sur Lavezon. Suite à la reprise de gestion de ces unités de production, le SIOP utilisait alors de la javel contenant du bromate pour le traitement des unités. Nous avons dû changer de fournisseur de javel afin de permettre la conformité de ces analyses. Ces non conformités ne représentaient pas de danger pour la consommation humaine.

Les non conformités bactériologiques portaient uniquement sur St Martin sur Lavezon et St Pierre La Roche, ne représentaient pas de danger pour la consommation humaine, mais nécessitaient des contrôles de chloration.

Application du plan Vigipirate renforcé :

Depuis l'année 2006 et depuis les événements de 2015, le plan Vigipirate est resté en vigilance rouge, des consignes strictes ont été données pour la surveillance du réseau. Le taux de chloration est resté à 0,3 mg/l au point de mise en distribution, et 0,1 mg/l dans les réseaux.

Règlement du service :

Suite à un contrôle de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, service de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, quelques modifications ont dû être apportées au règlement de service.

Madame la Présidente a présenté le nouveau règlement lors du conseil syndical du 29 mai, il est rentré en vigueur le 1er juillet 2018.

Le règlement de service antérieur a été abrogé à compter de la date d'application du nouveau règlement.

Nettoyage des réservoirs :

Toutes les années le nettoyage des réservoirs se fait au mois de mars –avril, sur toutes les communes du syndicat. Il s'agit de vider tous les réservoirs et de les désinfecter, afin d'assurer leurs potabilisations.

XII- Investissements :

Création d'un réseau de Télégestion sur un captage et 5 réservoirs de la Vallée du Lavezon

Madame la Présidente a présenté un dossier concernant la création d'un réseau de télégestion qui avait été fait par le syndicat des eaux du Lavezon.

Le syndicat des Eaux Ouvèze-Payre réalise régulièrement des travaux visant à améliorer la qualité générale de distribution d'eau.

Soucieux d'atteindre cet objectif et ayant la volonté de mieux maîtriser les ressources en eaux, le syndicat a décidé de mettre en place un réseau de télégestion sur 6 points stratégiques.

Captage des Morées, Réservoir des Molières, Réservoir du Serre, Réservoir du Champ de Ligne, Réservoir des Bouviers, Réservoirs de Cougourdas.

Cette télégestion permettra de connaître par site, en temps réel, le volume d'eau des réservoirs, le débit d'eau distribué (ce qui peut permettre de détecter une anomalie sur le réseau) de suivre le traitement des eaux (chloration) et d'envoyer des alarmes de disfonctionnement.

La télégestion est assurée par un réseau de télécommunication de différents types en fonction de la configuration des sites, RTC, GSM, SMS, GPRS, RADIO etc..., entre le module de gestion des données situé sur site et un ordinateur derrière lequel, un opérateur peut vérifier le bon fonctionnement des installations et le cas échéant agir sur le fonctionnement.

Ce dossier est estimé, somme à valoir comprise à 48 300 Euros H.T.

Ce dossier a été approuvé à l'unanimité lors du conseil syndical du 06 février.

Renouvellement de réseaux : commune du Pouzin

Madame la Présidente a exposé au Comité Syndical l'avant-projet concernant les travaux d'Alimentation en Eau Potable, à réaliser sur la Commune du Pouzin, Rue de la République et Rue du 6 Août 44.

Ce dossier est estimé, somme à valoir comprise à 80.000,00 Euros H.T.

Les travaux projetés comprennent :

Fourniture et pose en tranchée commune de 270 ml de conduite fonte Ø 60 mm, ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,

Reprise de 23 branchements particuliers,

Maintien du service d'alimentation en eau potable,

Essais en pression,

Raccordements aux réseaux existants,

Réfection des revêtements de voiries non liés aux tranchées communes,

Remise en état des lieux,

Récolement concernant ces travaux.

Ce dossier a été approuvé à l'unanimité lors du conseil syndical du 29 mai.

Commune de Meysse : Requalification Zone Industrielle de Drahay

Monsieur le Vice-Président a exposé au Comité Syndical l'avant-projet concernant les travaux d'Alimentation en Eau Potable, à réaliser sur la Commune de MEYSSE – Requalification de la Zone Industrielle de « Drahay » - Première Tranche – LOTS N°1 à 14.

Ce dossier est estimé, somme à valoir comprise à 80.000,00 Euros H.T.

Les travaux projetés comprennent :

Commune de Meysse – Requalification de la Zone Industrielle de « Drahay » :

Fourniture et pose en tranchée de 260 ml de conduite en fonte Ø 125 mm, 10 ml de conduite en fonte Ø 100 mm, 10 ml de conduite en fonte Ø 60 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Création de 14 branchements particuliers,
Contrôles et essais en pression,
Raccordements au réseau existant,
Réfection ponctuelle de revêtement de voirie si nécessaire,
Remise en état des lieux,
Récolement des travaux.

Ce dossier a été approuvé à l'unanimité lors du conseil syndical du 10 juillet.

Renouvellement de réseaux 2019 classé en priorité n° 1 du Schéma Directeur

Madame la Présidente a exposé au Conseil Syndical l'avant-projet concernant les travaux de renouvellement de réseaux 2019 – Classé en priorité N°1 du Schéma Directeur.

Ce dossier est estimé, somme à valoir comprise à 195.000,00 Euros H.T.

Les travaux projetés comprennent :

Commune d'Alissas : quartier Verunne

Fourniture et pose en tranchée de 340 ml de conduite fonte Ø 125 mm, ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Reprise de 3 branchements particuliers,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

Commune de Cruas - Avenue de la résistance

Fourniture et pose en tranchée de 230 ml de conduite fonte Ø 60 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Reprise de 30 branchements particuliers,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

Commune de St Martin sur Lavezon – Pont de Bourdary

Fourniture et pose en tranchée de 60 ml de conduite fonte Ø 60 mm calorifugée ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

Ce dossier a été approuvé à l'unanimité lors du conseil syndical du 12 décembre.

Renouvellement de réseaux divers 2019

Madame la Présidente a exposé au Comité Syndical l'avant-projet concernant les travaux de renouvellement de réseaux divers 2019.

Ce dossier est estimé, somme à valoir comprise à 600.000,00 Euros H.T.

Les travaux projetés comprennent :

Commune de Chomérac – Impasse du creux du merle

Fourniture et pose en tranchée de 150 ml de conduite fonte Ø 60 mm, ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Reprise de 7 branchements particuliers,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

Commune de Chomérac – Quartier le Plot

Fourniture et pose en tranchée de 125 ml de conduite fonte Ø 60 mm, ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Reprise de 4 branchements particuliers,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

Commune de Rompon - RD 365 Liaison Laval – Celles les Bains

Fourniture et pose en tranchée de 830 ml de conduite fonte Ø 150 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Reprise de 6 branchements particuliers,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

Commune de Rompon - RD 365 Route de Viau

Fourniture et pose en tranchée de 160 ml de conduite fonte Ø 100 mm, 30 ml de conduite en PVC Ø 63 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Reprise de 11 branchements particuliers,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,

Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

Commune de St Julien en St Alban - Rue de la Résistance

Fourniture et pose en tranchée de 170 ml de conduite fonte Ø 125 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Reprise de 3 branchements particuliers,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

Commune de St Symphorien Sous Chomérac – Quartier Chamlong

Fourniture et pose en tranchée de 70 ml de conduite fonte Ø 100 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

Commune de St Vincent de Barrès - Quartier Pierre-Noire

Fourniture et pose en tranchée de 625 ml de conduite fonte Ø 100 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Reprise de 9 branchements particuliers,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

Commune de St Vincent de Barrès – Quartier Combegrand

Fourniture et pose en tranchée de 220 ml de conduite en PVC Ø 53/63 mm ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,
Reprise de 3 branchements particuliers,
Maintien du service d'alimentation en eau potable,
Essais en pression,
Raccordements aux réseaux existants,
Réfection des revêtements de voiries,
Remise en état des lieux,
Récolement concernant ces travaux.

Ce dossier a été approuvé à l'unanimité lors du conseil syndical du 12 décembre.

Renforcement du réseau – Commune de Baix Quartier le Buis classé en priorité n°1 du schéma directeur

Madame la Présidente a exposé au Comité Syndical l'avant-projet concernant les travaux de renforcement de réseau – Commune de Baix – Quartier « Le Buis » - Classé en priorité N°1 du Schéma Directeur.

Ce dossier est estimé, somme à valoir comprise à 52.000,00 Euros H.T.

Les travaux projetés comprennent :

Fourniture et pose en tranchée de 270 ml de conduite fonte Ø 150 mm, ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,

Reprise de 4 branchements particuliers,

Maintien du service d'alimentation en eau potable,

Essais en pression,

Raccordements aux réseaux existants,

Réfection des revêtements de voiries,

Remise en état des lieux,

Récolement concernant ces travaux.

Ce dossier a été approuvé à l'unanimité lors du conseil syndical du 12 décembre.

Interconnexion entre le réseau des « Bouviers » et le réseau principal des « Morées » commune de St Martin sur Lavezon

Madame la Présidente a exposé au Comité Syndical l'avant-projet concernant les travaux d'Interconnexion entre le réseau des « Bouviers » et le réseau principal des « Morées » - Commune de St Martin Sur Lavezon Priorité N°2 du Schéma Directeur du S.I. du Lavezon.

Ce dossier est estimé, somme à valoir comprise à 170.000,00 Euros H.T.

Les travaux projetés comprennent :

Fourniture et pose en tranchée de 640 ml de conduite en PEHD DN 63 mm, ainsi que la robinetterie et les pièces spéciales nécessaires,

Reprise de 7 branchements particuliers,

Maintien du service d'alimentation en eau potable,

Essais en pression,

Construction d'un local de pompage d'une surface intérieure de 12 m²,

Mise en place d'un pompage d'une capacité de 2 m³/h pour une HMT de 148 m,

Raccordements électriques,

Mise en place d'une télésurveillance,

Raccordements aux réseaux existants,

Réfection des revêtements de voiries,

Remise en état des lieux,

Dossier des ouvrages exécutés.

Ce dossier a été approuvé à l'unanimité lors du conseil syndical du 12 décembre.

Pour l'ensemble de ces travaux, des demandes de subventions ont été demandées à l'Etat, au Conseil Départemental et à l'Agence de l'Eau

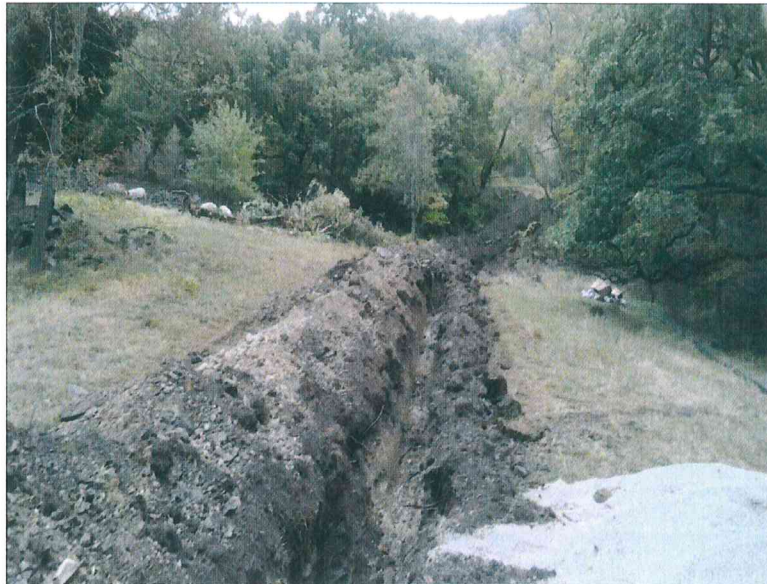
Autres investissements de l'année :

- Achat de 2 véhicules : Kangoo express

Renouvellement des compteurs :

Afin de continuer la campagne de renouvellement des compteurs, 352 compteurs ont été changés au cours de l'année.

Quelques exemples de travaux



Chantier Les Morées (octobre 2018)
Commune de St Martin sur Lavezon



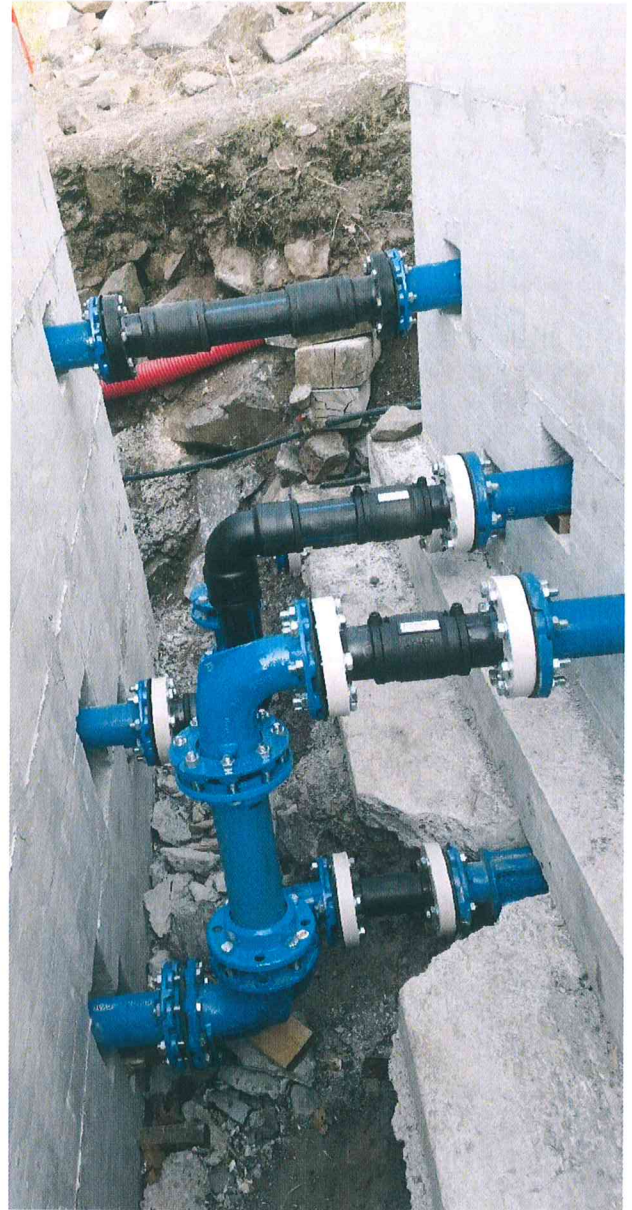
Chantier Les Morées

Commune

de

St Martin sur Lavezon

(Octobre 2018)





Chantier Rompon (Juillet 2018)



Chantier Cruas Meysse (Mars 2018)



Maillage commune de Meysse (Mars 2018)